



SE DEPLACER SANS SA VOITURE... Possible en territoires peu denses ?



Depuis plus de deux décennies, les grandes agglomérations françaises améliorent et modernisent leurs réseaux de transports collectifs : mise en place de tramways, de bus à haut niveau de service, de systèmes d'informations voyageurs etc. Les transports publics irriguent principalement les secteurs denses d'habitats, d'emplois, les universités, les hôpitaux etc. Les communes situées en dehors des agglomérations ne peuvent pas bénéficier du même service de transports collectifs.

C'est pourquoi, la matinale a proposé d'analyser les spécificités, les enjeux et les solutions de déplacements envisageables dans les autres territoires : le périurbain, les villages, les zones d'activités... Le retour d'expériences du Pays Thur Doller a donné une vision concrète des solutions de mobilités envisageables pour ces secteurs.

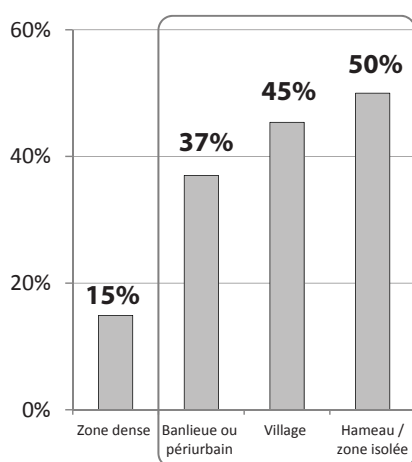
Un usage massif de la voiture dans les zones peu denses.

L'enquête nationale transport et déplacements de 2008 montre que les habitants des secteurs périurbains et ruraux réalisent **78% de leurs déplacements en voiture**. A l'échelle des agglomérations, cette part s'élève à seulement **50%** pour les habitants de la ville centre et à **70%** pour les habitants du reste de l'agglomération.

Moins le territoire est peuplé, plus la distance pour rejoindre son lieu de travail est importante : un mulhousien, en 2010, effectue 10 km en moyenne pour rejoindre son lieu de travail. Un habitant de deuxième couronne effectue 17 km. Un habitant de la communauté de communes Porte de France Rhin Sud réalise 20 km.

Des territoires particulièrement sensibles à la hausse des prix de l'énergie.

Les tensions sur les ressources énergétiques rendent inéluctable la hausse des prix. Si les pratiques de déplacement ne changent pas, le budget des ménages consacré aux carburants pour les déplacements quotidiens augmentera fortement. (cf. graphique à gauche).



Part des ménages dépensant plus de 120€ de carburant par mois : un taux particulièrement élevé dans les secteurs peu denses.

Source des données : Observatoire du consommateur d'énergie CREDOC-GDF SUEZ 2012

Mettre en place des solutions de transport adaptées à des flux ténus et diffus.

La mise en place de solutions de transports alternatives à la voiture personnelle nécessite le développement de solutions de déplacements adaptées à une demande faible et diffuse. Il n'y a pas de solution unique mais de multiples possibilités qui sont à adapter à chaque situation locale. Des solutions innovantes sont à rechercher pour répondre à la mobilité singulière des zones peu denses.

De multiples solutions alternatives à la voiture

Le Transport A la Demande (TAD): un outil pour compléter une offre "TC lourde"



Le TAD Boug'Enbus propose une offre de transport complémentaire connectée au TER à l'échelle de la communauté de communes Thann-Cernay Source : <http://www.bougenbus.net>

Le TAD est un système de **transport collectif léger et souple**. Le voyageur doit préalablement effectuer une réservation.

Dans le territoire de Belfort, le TAD fait partie intégrante du réseau de transport collectif Optymo. Il prolonge les dessertes bus et cars dans les zones peu denses.

L'autopartage : possible en milieu rural ?

Selon Marianne Crevon - CITIZ / Mulhouse : "L'une des pistes les plus prometteuses pour développer l'autopartage en milieu rural serait de **développer l'autopartage entre particuliers**". Pour Thierry Engasser - 1er Adjoint au Maire de Hombourg : "Le développement de l'autopartage peut se faire en zone rurale mais en partenariat avec les collectivités. L'une des solutions consisterait à installer une voiture partagée au centre de la commune".

Le covoiturage : un potentiel important... mais une simplification nécessaire !

Eric GIGNET : "Le Pays Thur Doller a mis en place une plate-forme de covoiturage. Elle n'a pas atteint un nombre d'inscriptions très important. Tenant compte de l'existence de nombreux sites, le syndicat mixte privilégie la sensibilisation. Des liens sont faits avec la plate-forme de covoiturage du département du Haut-Rhin. Selon moi, à moyen terme, il n'existera plus que 2 ou 3 grands sites de covoiturage à l'échelle nationale. Cela avait déjà été le cas pour les sites de ventes entre particuliers. Par exemple, le boncoin.fr ou e-bay sont devenus des sites incontournables".

Dépoussiérer le vélo et la marche à pied en milieu rural, comment faire ?

"La ville des courtes distances" repose sur l'idée que la plupart des activités quotidiennes doivent pouvoir s'effectuer dans un périmètre accessible à pied (école, crèche, jardin, boulangerie, superette, café, centre médical...). Cela suppose que la commune maîtrise son étalement urbain, la localisation des équipements et la qualité de ses espaces publics pour **faciliter et favoriser les déplacements doux**.

Les conditions pour réussir

Pour faciliter les déplacements alternatifs à la voiture individuelle dans les zones peu denses, il faut favoriser une :

- ➔ **tarification intégrée** = ticket unique ;
- ➔ **information voyageur unifiée** = un seul site internet d'information ;
- ➔ **connexion aux réseaux TC lourds** : tramway, TER ;
- ➔ **pédagogie** pour expliquer l'offre ;
- ➔ **approche globale des solutions de transports** : un véritable schéma de mobilité sur un périmètre large ;
- ➔ **connexion au haut et très haut-débit** pour accéder aux services numériques : e-commerce, e-learning, télétravail etc.
- ➔ **créer plus de liens sociaux, de solidarités** : Pédibus, auto-stop organisé.



Mise en relation des auto-stoppeurs et des personnes disposant de voiture avec l'auto-stop organisé Source : <http://www.rezopouce.fr>

Michel BOURGUET, Conseiller municipal de Mulhouse : "Dans une vallée Suisse, le médecin fait ses visites de maison en maison auprès des personnes âgées. Il se rend ensuite à la pharmacie avec ses ordonnances. Le facteur passe le lendemain et dépose les médicaments en même temps que le courrier".

Pour compléter le propos

L'intervention de M. Eric GIGNET, Président de la commission Environnement - Climat - Transport du Pays Thur Doller a apporté un éclairage complémentaire.

Les solutions de Transport A la Demande, l'autopartage, le covoiturage etc. ont été présentées.



Pour en savoir plus :
<http://pays-thur-doller.fr>
<http://www.bougenbus.net>

L'intervention de M. Christophe WOLF, Directeur du Pôle Mobilités et Transports de m2A, a décrit les actions mises en oeuvre sur les zones peu denses à l'échelle de l'agglomération mulhousienne.

Les diaporamas présentés en séance sont proposés aux membres dans l'espace du site internet qui leur est réservé.

Les "Matinales" de l'Agence d'Urbanisme sont des rendez-vous réguliers avec les élus et acteurs du territoire, pour un débat sur un sujet d'actualité.

Pour toute information sur les "Matinales" : programmes, documents, invitations, etc, connectez-vous sur notre site internet : www.aurm.org

Essentiel édité et imprimé par :

Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne

33 avenue de Colmar. 68200 Mulhouse

Tel : 03 69 77 60 70 - www.aurm.org

Directrice de la publication : Viviane Bégoc

Rédaction : Stéphane DREYER

Édition : février 2014

Crédit photo/image : AURM sauf mention contraire

Reproduction autorisée avec mention de la source et référence exacte